

## ***CULTURE & TOURISME, vers le label Ville et Pays d'art et d'histoire***



*Vous êtes nombreux à nous avoir dit combien Ecoen vous offre un cadre de vie agréable. Vous êtes tout autant à regretter que notre ville manque de vie et finisse par devenir une ville dortoir.*

*Avec mon équipe, je veux valoriser et fédérer les acteurs culturels dans notre ville, afin d'accroître ses atouts pour les habitants et pour les visiteurs. La fréquentation actuelle du Musée de la Renaissance ne suffit pas à développer l'attrait touristique de notre commune.*

*Comme dans d'autres domaines, le développement culturel et touristique ne peut se faire seul. Il nécessite davantage de partenariats extérieurs que nous proposons de construire.*

*Faire d'Ecoen une Ville d'art et d'histoire, c'est l'objectif ambitieux que nous nous fixons pour la prochaine mandature.*

*Benoît HUET*

*Tête de liste POUR ECOEN*

### **Le label Villes et Pays d'art et d'histoire**



*« qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme ».*

Nous permettrons à Ecoen de franchir une autre étape vers le Label Ville d'Arts et d'Histoire et dans la promotion de notre ville en intégrant des associations et réseaux de villes remarquables : Réseau des Villes Parcs, en partenariat avec nos deux voisines, L'Isle-Adam et Lamorlaye, réseau Sites et Cités remarquables de France comme Saint-Prix et Pontoise. Ecoen rejoindra également le Parc naturel régional Oise-Pays de France en proposant aux communes qui nous en séparent d'y adhérer. Le partenariat pour le développement touristique sera aussi développé avec les communes voisines de la Plaine de France et leur riche patrimoine rural sans oublier les communes de la Vallée de Montmorency.

L'insalubrité et le délabrement de nombreuses maisons du centre-ville historique sont un problème majeur pour les habitants comme pour les visiteurs. Il faut y remédier, en lien avec les services du ministère de la culture.

**La révision du Plan Local d'Urbanisme, déjà indispensable pour déprogrammer la destruction de nombreux espaces verts et agricoles, permettra de faire réaliser par les propriétaires les ravalements de façade dans le centre-ville, avec un appui technique et financier.** La révision des priorités en matière d'investissements permettra de contribuer aux dépenses de ravalement et tous les dispositifs d'aides existants seront mobilisés (ex : rénovation énergétique, aides fiscales...). Cette remise en ordre du tissu urbain du centre-ville consiste aussi à lutter contre les marchands de sommeil. **Le permis de louer sera adopté.** Il s'agit d'une autorisation préalable que le propriétaire doit déposer en mairie. Les services d'hygiène pourront alors effectuer des contrôles dans le logement afin de vérifier sa décence et si nécessaire de prescrire au propriétaire la réalisation de travaux.

Une convention pourra être signée avec le Ministère de la Culture pour détailler les actions à mener, notamment l'initiation du jeune public et la sensibilisation des habitants à l'architecture et au patrimoine.

## **Nous mettrons en œuvre d'autres mesures destinées à soutenir la culture et le tourisme :**

### **Soutenir et renforcer les événements existants**

Le Festival du Connétable, manifestation emblématique de notre ville, sera soutenu et encouragé, en concertation avec les associations qui sont parties prenantes. La participation des acteurs culturels de la ville aux événements nationaux tels que la Journée du Patrimoine et la Nuit des Musées, sera accompagnée.

Leur programmation culturelle accueillie au sein de la Grange à Dîmes sera enrichie de concerts ou de spectacles fédérateurs (humour, comédie, comédie musicale, etc.).



### **Soutenir les associations culturelles et sportives**

Expositions, représentations théâtrales, concerts, ateliers d'arts plastiques, compétitions et pratiques sportives... à Ecoen, les associations culturelles et sportives sont vivantes et appréciées des pratiquants.

Nous devons faire connaître davantage ces activités à la population en les rendant plus accessibles.

**Pour les enfants et pour les jeunes** en faisant intervenir les professeurs de musique dans les écoles, de manière récurrente avec démonstration d'instrument dans la mesure du possible, en proposant des cours d'initiation gratuits pour inciter les enfants ou leurs parents à pratiquer, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

**Pour les seniors et les personnes non motorisées**, des moyens de transport (covoiturage, minibus) vers les activités culturelles et sportives seront mis en place.

### **Lancer de nouveaux temps forts culturels**

Pour répondre à la demande de diversité des pratiques culturelles, de nouveaux événements pourront être initiés, avec le concours des associations et des habitants :

- Création d'une Harmonie municipale

- Création d'un Festival de Jazz annuel en complément du "Jazz au fil de l'Oise" en lien avec le Conseil Départemental du Val-d'Oise ; Région ; Ministère de la Culture et de « Scène ouverte » "Boeuf Jazz/Rock/R&B" à la Grange à dîmes (1 fois/mois)
- Participation et soutien au Festival d'Orgue dès la restauration de l'orgue de Saint-Acceul achevée

## Création de la roseraie du connétable

La roseraie du connétable, plantée de rosiers anciens, sera plantée à son emplacement originel accessible par l'entrée du manoir des tourelles. Elle permettra d'accéder en terrasse à un "Jardin des senteurs". Un concours pour la création de la Rose d'Ecouen sera lancé.

## Création du musée de l'Ecole des peintres d'Ecouen



Ecouen a attiré, au XIXème siècle, plus d'une centaine d'artistes autour du peintre Pierre Edouard Frère (1819-1886).

La collection de leurs œuvres, visible aujourd'hui en mairie, mérite d'être réunie, complétée et présentée dans un musée au cœur de la ville.

L'acquisition des œuvres de ces peintres qui a été abandonnée par la municipalité sortante, sera reprise et étendue aux peintres locaux contemporains pour un coût de 10 000 € par an (soit 0,2 % du budget investissement de la ville).

La villa « Bourgeois » sur la place de la mairie pourrait accueillir ce musée. Cette localisation permettra de renforcer le pôle touristique château/office de tourisme/église.

Le musée sera le lieu de conférences, lectures, démonstrations, échanges avec les habitants, salon des créateurs... Une résidence d'artistes avec attribution d'un prix ou d'une bourse en échange d'un projet ayant la ville comme sujet sera lancée.

## Accompagner le développement touristique d'Ecouen

- **Créer un système de transport propre** lors des journées à forte fréquentation entre la gare et le château via la forêt et entre la gare et le centre-ville (ex : voiturettes électriques tout terrain)
- **Proposer une signalétique** claire vers les principaux points touristiques, comme par exemple au niveau du quartier de la gare. Cette signalétique devra aussi être revue sur les axes routiers de la Plaine de France et des villes voisines en lien avec les collectivités concernées (ex : nous demanderons la pose d'un panneau sur l'autoroute A1 annonçant les sites d'Ecouen)
- **Mise en place d'une activité de restauration rapide** de qualité au manoir des tourelles, basée sur des produits locaux, en complément des offres existantes
- **Accroître l'offre d'hébergement**, en soutenant la création de gîtes et chambres d'hôtes (aides financières, promotion par les moyens de communication).
- **Promouvoir particulièrement l'hôtel-restaurant Il Maestro** dans le cadre d'une politique de soutien étroit et suivi des entreprises écouennaises

## Ecouen, sur la route du cheval



- Développer les partenariats avec Chantilly sur la base de la complémentarité entre les deux châteaux et de la promotion des activités équestres (balades en calèches dans un premier temps puis spectacles équestres) pour inscrire Ecouen sur la route du Cheval.
- Créer un partenariat entre la ville d'Ecouen et celle de Chantilly et le nord du Val-d'Oise.



## Ecouen, enfin jumelée avec d'autres communes d'Europe !

Ecouen ne bénéficie d'aucun jumelage, à la différence de nos villes voisines. C'est pourtant un dispositif qui facilite et organise les échanges avec des communes semblables en Europe.

L'équipe POUR ECOUEN initiera cette démarche, en impliquant tous les acteurs de la vie culturelle.

Ce document a été préparé par :



Jean-Mary Honnet



Henri Séry



Véronique Balizet